



L'avancement du fonctionnaire hospitalier

À Paris et/ou classe virtuelle

Réf : RH016

Durée : 14h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Connaître l'organisation des corps et grades et les différentes filières de la fonction publique hospitalière
- › Maîtriser les règles d'avancement de grade et de rédaction des tableaux d'avancement
- › Maîtriser les règles de changement de corps et de nomination au choix
- › Savoir appliquer les règles liées aux reprises d'ancienneté

Public*

- › Responsable et gestionnaires RH

Programme

Chaque séquence est illustrée de cas pratiques.

Module 1 - L'organisation des carrières dans la FPH

- › Les différentes filières et catégories
 - › Les différents corps et grades
 - › Le cadencement unique d'avancement d'échelon
 - › Le rôle des lignes directrices de gestion dans l'avancement de grade et le changement de corps
- Zoom sur les conséquences du Ségur de la Santé sur les carrières (passage des AS/AP en catégorie B, revalorisation des catégories A, concours spécifiques)*

Module 2 - Les reprises d'ancienneté à la nomination

- › Les grands principes
- › Les reprises d'ancienneté pour services publics et pour services privés
- › Les reprises d'ancienneté pour services similaires
- › Les autres reprises d'ancienneté

Module 3 - L'avancement de grade

- › La mise en œuvre de la règle dite des ratios
 - › Le tableau d'avancement de grade : présentation, affichage, applications des lignes directrices de gestion
 - › Le classement de l'agent dans son nouveau grade
 - › La reprise d'ancienneté spécifique des agents en disponibilité
- Zoom spécifique sur la rédaction des avancements de grade et sur les conséquences des mobilités*

Module 4 - Le changement de corps

- › Le changement de corps par réussite à un concours
- › Le changement de corps par nomination dite au choix : les règles de fonctionnement
- › Le classement de l'agent dans son nouveau corps

Module 5 - La situation particulière de l'agent stagiaire

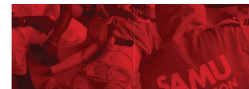
- › Point sur les commissions administratives paritaires depuis janvier 2021

Méthodes pédagogiques

- › Apports cognitifs préalables
 - › Travaux pratiques, cas concrets
 - › Synthèse des connaissances indispensables
 - › Support pédagogique remis aux stagiaires
- Les participants ont accès à un espace stagiaire leur permettant de télécharger le support de formation ainsi que des éléments complémentaires (articles, fiches techniques...)*

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : étude de cas, mises en situation pratique, étude de jurisprudences
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › À distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques



Intervenants

Juriste spécialisé en droit de la fonction publique hospitalière

Coordination : Yann SAVIGNAC

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.

Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition